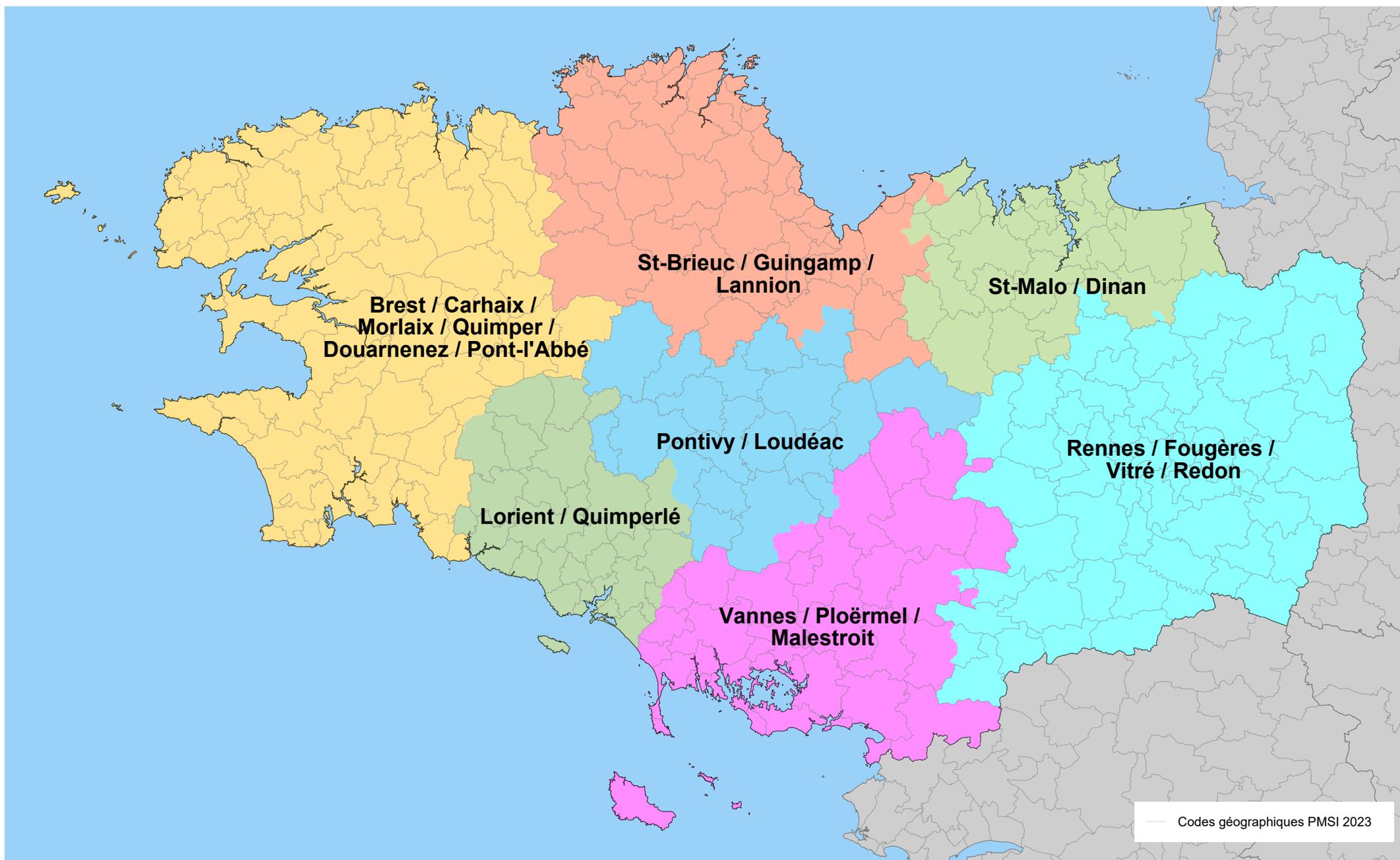


Territoires de l'offre hospitalière définis en 2023



Source : ARS Bretagne, Arrêté du 25/10/2023 portant délimitation des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds
Réalisation : ARS Bretagne, Décembre 2023
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

0 30 60 km